

inculpé d'avoir appartenu à une Société non autorisée.

R. Je n'ai jamais appartenu à aucune Société politique.
D. Cette loge n'est elle pas une véritable association politique?

R. Je sais bien qu'on vous fait cette réputation, mais par
un haut et car jamais on ne s'est occupé de politique, ce sont
ce sont votre institution et vous ne le souffrirez pas, vous en avez
été régulièrement institués.

D. n'êtes vous pas l'auteur d'une chanson intitulée les beaux amis
des hommes.

R. J'ai fait une chanson intitulée la bienfaisance
mais je ne connais même pas celle dont vous me parlez.

2^e Interrogatoire.

J'ai fait imprimer mes chansons il y a environ 10 ans.
Chez Leprieux, mais ce n'est pas moi qui ai fait lithographier
l'exemplaire que vous me représentez.

D. vous ne dites pas la vérité, car votre loge n'existait pas
à cette époque et il n'en est pas question dans la chanson.

R. il n'en est pas question dans la mienne, mais, nous en a
fait quelques changements dans celle que vous me représentez
ainsi les 2 premiers vers 1^{er} et 4^e Complète ne sont pas de moi.



Lyon, le 18 gbre 1850.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

~~Monsieur Bézénac~~

Je suis enfin parvenu samedi dernier
à parler au général Dufour, D. à
Villeurbanne, malheureusement aucun de
ses souvenirs ne lui a rappelé votre nom,
seulement il présume avoir été votre chef
en 1831 ou 32 en Afrique lors de
l'organisation de leur ^{ou} ~~de~~ ^{ou} auxiliaires
qu'il fut chargé d'instruire et équiper.
Enfin, n'ayant pu se rappeler votre nom,
une mission ne pouvait aucun résultat.
Je me suis présenté aujourd'hui
auprès de M. Le Capitaine Commissaire
de gouvernement